

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Les apprentis de commerce.* — VAUD : *Places au concours.* — *Maîtresses d'écoles enfantines.* — GENÈVE : U. I. P. G. — DAMES : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Le problème du stage.* — *Section de Neuchâtel.* — INFORMATIONS : F. I. A. I. — *Divers.* — *Communiqué.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : W. LOOSLI : *La préorientation professionnelle à l'école.* — P. CHX. : *Joyeusetés.* — INFORMATIONS : D. SEIDEL : *Cours au Herzberg.* — TEXTE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

LES APPRENTIS DE COMMERCE (suite ¹)

Nous ne saurions mettre en doute les constatations du jury des examens d'apprentis de commerce, et il faut savoir gré au Comité de la S. S. d. C. de son cri d'alarme. Cette puissante association, à laquelle l'organisation de ces examens a été confiée et qui, dans nombre de localités, s'occupe activement des cours commerciaux, s'est donné comme tâche le relèvement de la profession des employés de commerce. Son but est d'en éliminer les éléments de mauvaise qualité, les non-valeurs qui en sont la plaie. Ne pouvant prétendre à des salaires normaux parce que relégués à des fonctions subalternes, ces gâte-métier constituent une main-d'œuvre à bon marché prisée et même préférée à une plus qualifiée par maintes entreprises dont le but primordial est d'augmenter les dividendes. Cette concurrence déloyale, la S. S. d. C. l'a souvent dénoncée et cherche avec raison à la supprimer.

Le mal existe donc ; il réside dans la mauvaise préparation des jeunes gens sortant d'apprentissage, mauvaise préparation non seulement en français, mais dans d'autres domaines aussi, car il nous semble que dans la profession en cause les connaissances en comptabilité, en arithmétique, ainsi que le développement intellectuel en général jouent un rôle à tout le moins aussi important.

La cause du mal est facile à trouver et implique le remède. Elle réside presque toujours dans le recrutement des apprentis. Presque toujours, car il faut tenir compte des jeunes gens bien doués qui auraient tout pour bien faire, mais qui, par paresse, désintéressement ou mauvaise volonté, ne mettent pas à profit les occasions qui leur sont offertes de se développer. Il faut aussi tenir compte des apprentis

¹Voir *Educateur* N^o 32.

engagés par des maisons peu scrupuleuses où ils sont occupés avant tout comme garçons de peine ou commissionnaires, et à qui les cours ne peuvent inculquer les connaissances pratiques acquises exclusivement dans le travail au bureau.

Le recrutement des apprentis : encore trop nombreux sont les jeunes gens qui se vouent au commerce n'ayant pas les aptitudes pour cette carrière. Mais alors, c'est par là dénoncer la faillite de l'Orientation professionnelle dont le but des offices, récemment créés en Suisse romande après la Suisse alémanique, est précisément d'éviter ces erreurs d'aiguillage. Faillite, que non pas, et, soit dit sans hésitation, ces faux départs, ces fautes dans le choix d'une vocation sont moins nombreux qu'avant la création de ces bureaux. Ils deviendront d'autant moins nombreux qu'on aura recours aux orienteurs de profession et qu'on prendra leurs conseils au sérieux. Ne l'oublions pas, l'orientation professionnelle ne revêt aucun caractère d'obligation : libres sont les parents d'avoir recours à elle, de mettre à profit son expérience ou ses constatations ; libres aussi les patrons de tenir compte des résultats de l'examen psychotechnique d'un candidat. Notre expérience d'orienteur de profession nous permettrait de citer maints cas décevants où, malgré tous nos efforts de persuasion, des jeunes apprentis sont entrés dans un bureau alors qu'un métier manuel leur aurait mieux convenu. Mais bien des préjugés sont indéracinables ; allez donc dissuader un brave homme d'ouvrier qui a décidé de faire de son fils un « monsieur travaillant dans les bureaux ».

Soit donc dit sans acrimonie, il n'est pas équitable de rendre l'école responsable des déficits constatés dans les examens de fin d'apprentissage.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs : Bex ; St-Georges.

Institutrices : St-Sulpice ; Ollon (29 sept.).

Maîtresse travaux à l'aiguille : L'Abergement (30 sept.).

ASSOCIATION DES MAITRESSES D'ÉCOLES ENFANTINES

Dans sa dernière séance, le comité a renvoyé à une date ultérieure l'assemblée annuelle qui devait avoir lieu le 30 septembre. A son programme était inscrit une causerie de M. Stouky, professeur à l'École normale, qui promettait d'être aussi instructive qu'intéressante : « Les leçons de choses à l'école enfantine ».

Notre activité est donc momentanément suspendue ; mais nous espérons que ce ne sera pas pour longtemps.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Nos collègues sont convoquées à l'assemblée générale du *mercredi 27 septembre*, à 16 h. 45, salle 2 du Département de l'instruction publique.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communication du rapport sur la préparation de la jeunesse suisse à ses devoirs civiques.
3. Discussion.
4. Propositions individuelles.

Le Comité.

NEUCHÂTELLE PROBLÈME DU STAGE (suite ¹)

Comme nous l'avons dit plus haut, il faudra prendre toutes mesures pour que l'escouade complète qui sort chaque année de nos écoles normales ait la possibilité de passer aussitôt dans les classes désignées pour recevoir des stagiaires. En outre, pendant un certain temps, il faudra admettre tous les remplaçants qui avant la nouvelle organisation du stage n'auront pas encore accompli l'année de pratique exigée par la loi en vue de l'obtention du brevet d'aptitude pédagogique. Pour eux aussi, l'inscription sera libre. Même en tenant compte des quelques élèves qui se tournent vers d'autres carrières, une fois en possession du brevet de connaissances, on sera dans l'obligation d'ouvrir une quarantaine de classes aux stagiaires. Un bon nombre de ceux-ci ne pourront trouver l'hospitalité dans les collèges de leur commune de domicile. Aussi, le C. C. a-t-il estimé qu'en pareil cas, il y a lieu de payer aux intéressés leurs frais de déplacements, de pension et de logement.

L'Etat qui aura la surveillance générale du stage n'hésitera certainement pas à prendre cette dépense à sa charge. Il a le devoir d'encourager tous nos futurs pédagogues à améliorer leur préparation et de couvrir les dépenses que le stage pourrait occasionner à certains d'entre eux.

De leur côté, les jeunes maîtres et surtout les nouvelles institutrices qui peuvent s'attendre à un chômage certain et de longue durée ne manqueront pas de mettre à profit, dans cette période de marasme, toute occasion d'élever le niveau de leurs connaissances.

¹ Voir *Educateur* N° 32.

Tout en admettant que le stage devrait avoir une durée de six mois, le C. C. a cependant proposé qu'il soit de trois mois pour les premiers essais. La présence d'un stagiaire dans une classe occasionne une certaine perte de temps, qui pourrait prendre des proportions inquiétantes en étendant l'expérience sur un semestre.

Pour réduire encore le temps perdu, le stagiaire passera dans deux classes, au moins. Autant que possible, on choisira des postes à plusieurs ordres de façon que l'apprentissage se fasse dans les conditions les plus complexes.

Comme nous l'avons dit plus haut, le stage restera facultatif dans cette première période d'essai, mais avec l'espoir de le rendre plus tard obligatoire, ce qui est légitime, puisqu'il faut le considérer comme étant une prolongation des études pédagogiques.

Le C. C. envisage que les remplacements doivent être réservés aux stagiaires, à titre de compensation pour leurs efforts. Il est entendu, toutefois, que le stage ne pourra pas être interrompu, pour effectuer un remplacement, même dans la classe du maître sous le contrôle duquel est placé le stagiaire.

A côté du stage proprement dit, le C. C. estime qu'il serait désirable d'organiser des cours de perfectionnement surtout dans le champ des disciplines spéciales : allemand, dessin, chant, travaux ménagers et manuels, etc. Ces cours compléteraient la préparation pratique des futurs maîtres et leur épargneraient dans la suite la pénible nécessité de consacrer trop souvent leurs vacances à ces cours normaux indispensables, mais fatigants, que ceux de notre génération ont dû s'imposer, parfois jusqu'à un âge voisin de la retraite. Ce disant, nous pensons surtout à la culture physique, qui a tant de peine à découvrir sa formule.

Bien que la question n'ait pas été soulevée par le C. C., il nous paraît que ces cours devraient être assimilés, pour une part à déterminer, à ceux de pédagogie théorique et pratique donnés par l'Université de Neuchâtel, qui tiennent lieu de stage, au moins partiellement.

Remarquons-le encore une fois, en terminant, le stage tel que l'envisage le C. C., même rendu obligatoire, n'est qu'un palliatif, une timide amorce de la prolongation des études. Il est impuissant surtout à résoudre la question du chômage dans l'enseignement ; on ne fera qu'en reculer l'apparition de trois mois. Cette plaie qui s'ajoute à la mauvaise préparation des maîtres ne disparaîtra qu'avec l'organisation des études pédagogiques sur un tout autre modèle. Nous donnerions la préférence à celui de Genève qui oblige les futurs pédagogues à passer par le gymnase. Connaissances générales plus vastes et travail moins harassant que celui de nos trois années d'école normale.

J.-Ed. M.

SECTION DE NEUCHÂTEL

La séance qui devait avoir lieu en septembre en vue de discuter la question mise à l'ordre du jour du Congrès de Genève est renvoyée jusqu'au retour du rapporteur, M. Simmen, actuellement sous les armes.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS**F. I. A. I.**

Nous nous excusons presque de publier aujourd'hui ce compte rendu qui paraîtra à plusieurs assez peu de saison. Alors que la guerre gronde à nos frontières, que l'Europe entière est en armes, comment peut-on encore parler de Fédération internationale, de collaboration entre les nations, d'éducation visant à la coopération pacifique des peuples ! Autant de mots creux, autant d'efforts vains et stériles...

Pourtant, si le présent est sombre, espérons en un avenir plus lumineux. Il est de notre devoir d'éducateurs de penser à la génération qui monte que nous voulons meilleure et plus heureuse que la nôtre. Sur tant de ruines qui s'accumulent il faudra rebâtir. Songeons-y déjà et ayons foi en demain.

* * *

Les 14, 15 et 16 juillet s'est tenu à Paris le Congrès de la F. I. A. I. Etaient représentées les associations d'instituteurs des pays suivants : Angleterre, Chine, Danemark, Ecosse, France, Esthonie, Hollande, Indes néerlandaises, Lithuanie, Luxembourg, Norvège, Suède, Suisse, Yougoslavie, Nicaragua. Des représentants de l'Espagne et de Tchécoslovaquie étaient aussi présents, à titre personnel.

Au début des délibérations la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

« La Conférence de la F. I. A. I. exprime sa profonde sympathie aux collègues de Tchécoslovaquie, d'Espagne et de Chine qui sont actuellement en exil ou qui souffrent d'une situation misérable dans leur propre pays et transmet aux uns et aux autres un message d'encouragement et d'aide fraternelle.

» Pour rendre effective l'expression de cette sympathie, la Conférence recommande à chaque Association affiliée à la F. I. A. I. de considérer comme une obligation morale de verser, en 1939, au Fonds de secours international, une somme minimale d'un franc français par membre.

» Elle souhaite que la situation financière de nombre d'Associations leur permettra de ne pas borner leur contribution à ce minimum. »

Le rapport sur l'activité du Bureau exécutif fut admis par la Conférence, qui a tout particulièrement approuvé la méthode suivie

par le Secrétariat pour la répartition du Fonds international de Secours aux instituteurs et à leurs enfants réfugiés. Le Secrétariat a été prié de continuer à répartir les secours en utilisant le service d'information qu'il a créé et à accorder l'appui matériel nécessaire, suivant les cas, pour adoucir la situation des uns, favoriser l'installation dans les divers pays de ceux qui auront obtenu des garanties indiscutables de travail et de sécurité. Il lui est aussi recommandé de faire sentir aux Associations la nécessité de contribuer au Fonds de secours, de leur donner tous les renseignements à ce sujet et de publier un compte rendu détaillé de l'aide apportée jusqu'ici par ce Fonds de secours.

Deux rapports furent discutés. Pour le premier : *Dans quelle mesure l'école peut-elle donner à l'enfant le sens de ses devoirs comme citoyen et comme homme ?* les conclusions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

1. L'importance accrue de la vie publique et nationale a donné à l'éducation publique, dans tous les pays, le caractère d'une éducation nationale.

2. L'importance accrue de la vie économique et sociale a imprimé à l'enseignement donné dans les écoles, à tous les degrés, une orientation et une préparation professionnelles qui doivent rendre chacun apte à remplir au mieux sa tâche professionnelle et sociale.

3. L'homme n'en reste pas moins partie de l'univers et la première vertu d'une éducation humaine est de donner à chaque homme la conscience de sa dignité, d'affirmer la permanence d'un idéal valable pour le genre humain tout entier.

4. Par delà les connaissances formelles inscrites aux programmes des écoles de tous pays, il y a donc un certain nombre d'idées à maintenir, à affirmer, qui doivent être sans cesse présentes dans la pensée des maîtres et qui doivent dominer leur enseignement :

Sentiment que le progrès de l'humanité au cours des siècles a résidé en premier lieu dans l'acquisition et la consécration d'un certain nombre d'idées morales qu'on ne saurait plus laisser prescrire : respect de la personne humaine et tout ce qui fait sa grandeur et sa dignité : probité, tolérance, sentiment de justice, fraternité.

Valeur de l'organisation politique et sociale qui tend à sauvegarder la liberté de chacun, à assurer sa sécurité, à lui conférer une fonction conforme à ses aptitudes et à ses goûts.

Sentiment des solidarités de toutes natures qui nous lient aux hommes de tous les temps et de tous les pays.

Conscience d'une dette sociale à remplir qui doit inciter chacun à être le bon ouvrier de sa tâche professionnelle, le bon citoyen de sa nation, et l'artisan averti d'une humanité en voie d'élaboration.

5. Si l'éducation doit être nationale, elle ne saurait s'armer de contrainte ou revêtir la forme dogmatique. Elle fait connaître les formes passées d'organisation politique et sociale pour donner aux enfants le sens de l'évolution et du progrès ; pour leur faire comprendre aussi que le progrès ne se réalise pas par déroulement continu, et que tous les peuples ont connu des crises redoutables. Elle ne présente pas les institutions présentes comme parfaites ; elle doit laisser au contraire l'impression que ces institutions, comme toutes les œuvres humaines, représentent un moment de la vie des peuples et sont indéfiniment perfectibles. Elle donne donc à chaque enfant le sentiment qu'il devra être un citoyen attentif aux manifestations de la vie publique de son pays, conscient de ses responsabilités, désireux de les assumer.

6. L'enseignement de l'histoire et de la littérature nationales doit permettre à chacun de comprendre de quoi est fait le génie national : un pays, des grands hommes, un peuple ; des épreuves communes, des espoirs communs.

Mais parallèlement, conjointement à l'histoire nationale et à la littérature nationale, l'histoire et la littérature des peuples, dans la mesure où l'âge des enfants permet de les connaître, donneront l'idée de la diversité des peuples et de leur unité, de ce qui les a opposés et de ce qui, malgré les heurts trop fréquents et trop sanglants, les rend étroitement solidaires et les incline à la coopération pacifique.

7. L'enseignement de la géographie humaine, en faisant connaître la répartition des hommes sur le globe, les types de civilisation et les relations des groupes humains entre eux, illustrera les formes diverses de cette coopération pacifique dans le monde d'aujourd'hui.

6. Par-dessus tout, il appartient aux maîtres d'avoir toujours présents à l'esprit ces principes fondamentaux de la civilisation humaine que nous avons sommairement énumérés plus haut, et d'en imprégner leur enseignement.

L'effort immense et continu des millions d'instituteurs répandus par le monde peut et doit contribuer à créer le climat moral indispensable pour éclairer les esprits et transformer les institutions.

Le deuxième rapport : *L'enseignement collectif et la liberté de l'enfant*, présentait les résolutions suivantes, admises aussi sans opposition :

1. La liberté de l'enfant à l'école se justifie parce qu'elle est nécessaire :

- a) à la croissance physique ;
- b) à la formation intellectuelle ;
- c) à l'éducation de la volonté et du caractère ;
- d) à la préparation sociale de l'enfant.

2. Dans l'enseignement collectif, la liberté de l'enfant est limitée :
- a) par la discipline scolaire qui est une sauvegarde de la liberté d'autrui ;
 - b) par un programme d'acquisition de connaissances qui est une indication légitime des besoins de la société ;
 - c) par la situation administrative, matérielle et financière de l'école.

3. L'art de l'instituteur consiste à concilier les oppositions entre la liberté et l'obéissance nécessaire, afin de donner à l'enfant le maximum d'activité libre compatible avec les limites qu'imposent les contingences.

La S. P. R. était représentée par son président, M. Willemin, et son vice-président Ad. Lagier. M. Willemin a été appelé, comme représentant de l'Europe centrale, à faire partie du Bureau exécutif. M. Dumas a été réélu comme secrétaire général avec M. Lapière comme adjoint. La prochaine Conférence annuelle aura lieu à Edimbourg.

DIVERS

Avez-vous remarqué de quelle façon originale la Vérité est symbolisée dans le Pavillon de la Presse de l'Exposition nationale ? Une glace opaque représente la *Vérité voilée* ; une glace ondulée montre la *Vérité défigurée* ; une glace claire et nette symbolise la *Vérité pure* ; une glace partiellement tachée signifie la *Vérité camouflée* et enfin, la dernière glace porte une perruque frisée : la *Vérité frisée*. La trouvaille est jolie !

COMMUNIQUÉ CHACUN A SON POSTE

C'est l'appel lancé par *L'Ecolier Romand* à tous ses jeunes lecteurs qui peuvent, dans les circonstances présentes, se rendre utiles de bien des manières.

Par suite de la mobilisation, l'envoi du numéro du 1^{er} septembre a malheureusement subi un peu de retard. Dans bien des écoles, le maître qui d'habitude s'occupe de *L'Ecolier Romand* est absent. Nous sommes certains que les collègues qui restent voudront bien assurer la distribution du journal et que l'un d'entre eux se chargera volontiers du recrutement des nouveaux abonnés. D'avance, l'Administration de *L'Ecolier Romand*, qui se tient à leur entière disposition à ce sujet, les remercie très chaleureusement.

Au moment où nous ressentons plus vivement la nécessité de vouer encore plus de soins que par le passé à la formation de nos enfants, n'oublions pas l'appui précieux qui nous est offert par *L'Ecolier Romand*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA PRÉORIENTATION PROFESSIONNELLE A L'ÉCOLE

Le problème de l'orientation professionnelle a déjà fait couler des flots d'encre et l'on peut tenir pour assuré que le débat est loin d'être épuisé. Les données qu'on possède actuellement sur l'ensemble de la question permettent de préciser quelques positions, celle, par exemple, de l'école et de son rôle dans la préorientation des élèves.

On avait coutume de dire, jusqu'à aujourd'hui, que l'argent était le « nerf de la guerre » mais depuis qu'on parle de « guerre des nerfs », le métal a perdu sa réputation de facteur essentiel de la victoire. Il y a plus important que l'or. La force d'un peuple, sa capacité de résistance dans l'épreuve, composent des valeurs qui n'ont rien de commun avec celles qu'on négocie sur le marché de la bourse. Pareillement, la génération montante représente un capital tout de même plus sûr, plus solide, que des millions entassés dans les souterrains d'une banque.

Affirmer, une fois de plus, que l'avenir d'un pays dépend de ceux que nous instruisons et éduquons, c'est répéter un truisme qui est de l'ordre des vieux refrains. Mais les vérités, comme les vieux refrains, s'usent à force de servir. Il faut les « retaper » de temps en temps.

On prétend volontiers que l'école ne prépare pas assez l'enfant à la vie ; qu'elle lui donne un bagage de connaissances générales, dont personne d'ailleurs ne conteste l'utilité, mais que, toute préoccupée de méthode et de procédés, elle néglige le côté pratique de l'éducation. Elle serait plus pédagogique que psychologique. On insinue même qu'elle s'accommode fort bien d'une routine confortable, moins dangereuse que les expériences.

Ces critiques, que nous croyons exagérées pour ce qui concerne l'école primaire actuelle, comporteraient cependant une consolation. « On ne blâme pas un homme dévié de taille, disait Amiel, mais bien celui qui peut se redresser ».

C'est, en effet, un redressement que la préorientation apporte dans la conception, jugée trop étroite, qu'on se faisait de la nature de l'enfant. Derrière l'écolier, il y a un homme en formation. Encore une de ces vérités qui vont sans dire, mais qui vont encore mieux quand on les dit.

Est-il besoin d'insister sur les avantages que retirerait notre économie nationale si chaque individu était à même de faire valoir toutes ses forces productrices ? Et comment obtenir ce résultat sinon en aidant l'enfant à révéler ses goûts et ses aptitudes ; en

l'instruisant, non pour satisfaire à des moyennes d'examens, mais en prévision du rendement qu'il devra fournir plus tard.

L'orientation professionnelle proprement dite, dont l'action se situe au moment où l'adolescent dirigé devient un membre autonome de la collectivité, ne peut remplir sa tâche sans avoir recours aux maîtres et aux éducateurs. C'est à l'école déjà qu'il s'agit de former un état d'esprit qui aura pour conséquence le respect du travail, quel qu'il soit, l'appréciation juste et sans préjugé de la plus humble besogne et de sa valeur dans l'ensemble de l'activité humaine.

La pratique des travaux manuels, les visites d'ateliers, de chantiers de maisons de commerce ; les lectures comme celles, par exemple, que nous trouvons dans notre livre du degré supérieur et qui ont pour titre : l'apprenti menuisier, le véritable ouvrier, etc. : voilà tout autant de moyens d'éveiller l'intérêt (c'est déjà beaucoup) et, peut-être, de stimuler le choix de la profession.

Mais cette préorientation reste malgré tout assez théorique. Elle se borne à suggérer. Une nomenclature de métiers peut faire l'objet d'une intéressante leçon de vocabulaire ; il ne faut pas lui demander de susciter des vocations. Ce serait vraiment trop commode !

Pour être efficace, l'action de l'école doit atteindre l'enfant au centre même de sa personnalité. Elle le suit pas à pas ; elle l'étudie en quelque sorte à la dérobée. Elle l'observe non seulement dans son travail mais aussi dans ses jeux. Elle connaît le milieu dans lequel il vit.

« On peut avoir intérêt à découvrir ce que donnent des enfants, si ignorants qu'ils soient, remarque le D^r Th. Simon. On ne cherche pas, en effet, le succès. Loin de là, on préfère trouver des fautes, car ce sont celles-ci qui sont instructives ».

L'ensemble des renseignements ainsi recueillis par l'instituteur, ceux fournis par le médecin et les parents (leur notation sur une fiche) constituent, sinon une documentation infaillible, du moins une base sur laquelle il sera possible de construire. L'urgence ne permet pas d'attendre que la science ait trouvé des moyens d'investigation parfaits. Utilisons au moins ceux que l'école met à notre disposition. Il vaut encore mieux s'appuyer sur quelque chose que sur le vide.

On m'objectera peut-être que cette préorientation professionnelle risque de rétrécir la culture dite « générale et désintéressée ». Je crois au contraire qu'elle lui offre des éléments qui lui faisaient défaut. En mettant l'enfant en contact avec la réalité, en attirant son attention sur les multiples aspects du travail, elle n'aura pas seulement orné son esprit, elle l'aura enrichi. On ne demande pas à l'école de faire des maçons ou des charpentiers. Une spécialisation

prématurée porterait, en effet, un coup fatal au principe de liberté dont chacun a le droit de se prévaloir. Mais elle peut préparer le terrain, créer un « climat » propre à faire éclore, chez l'enfant, le désir de s'affirmer pour devenir à son tour un membre utile de la communauté.

La collaboration de l'école par la préorientation devient donc un facteur important dans l'ensemble du problème de la formation professionnelle.

W. LOOSLI.

JOYEUSETÉS

On m'avait un jour demandé une causerie sur l'humour et les humoristes de langue française. Heureux de passer de nombreuses heures dans la compagnie agréable des maîtres de la bonne humeur, j'avais divisé mon sujet en deux parties principales : les *humoristes involontaires* et les *humoristes volontaires*. Si parmi les seconds je classais Tristan Bernard, Balthasar ou Alphonse Allais¹, je comptais par contre parmi les premiers les élèves et leurs maîtres, les journalistes et leurs perles et coquilles, les commerçants et les agents de publicité, dont les erreurs souvent monstrueuses sont aussi parfois amusantes, la radio, le cinéma, etc. Pour augmenter ma collection tout en intéressant utilement mes élèves de dernière année, je leur avais proposé comme concours : « Relevez dans les journaux, dans les vitrines, dans les avis et sur les affiches, etc., toutes les erreurs de style, d'orthographe, de goût, que vous trouverez de telle à telle date ». Le résultat fut merveilleusement intéressant et amusant. Mais ceci est une autre histoire...

Voici quelques « joyeusetés » notées au cours de mes leçons ou pendant les longues heures de corrections de travaux :

A l'heure d'histoire suisse, Francis, celui qui confond *sacrum* et *sternum*, *tumulus* et *cumulus*, *oriflamme* et *orifice*, qui dit *omoplaque* et fait de la Suisse un royaume, Francis m'a affirmé que notre pays, à l'époque glaciaire, était habité par d'énormes éléphants appelés *vermouths*...

Mais c'est l'heure de la mythologie qui est la plus féconde en bévues amusantes. Jean-Jacques confond volontiers *Icare* avec *Piccard*, le premier aéronaute, avec ses ailes de plumes et, le « voleur stratosphérique » bien connu !

On parlait de l'Odyssée. Les fillettes s'enthousiasmaient pour le vaillant Ulysse et la belle Calypso.

— Voyons, Andrée, comment s'appelait le fils d'Ulysse ?

— Télémark, M'sieur !

¹ Connaissez-vous le fameux « Dictionnaire de l'Académie de l'Humour Français » ? C'est un petit volume à emporter en vacances...

Il faut dire à la décharge d'Andrée qu'elle skie à ravir, si elle n'est pas forte en onomastique.

Pour Agénor, Neptune tient une « fourche », Jupiter un « spectre », et Minerve est armée « d'un pied en cap » ! Ciel ! quelle arme cela représente-t-il dans l'esprit d'un collégien ?

Jean-Louis, lui, raconte que Junon, acariâtre et jalouse, *maronnait* toutes les fois que son époux flirtait avec les filles des cieux. Quant à Diane, *elle était en rogne après Agamemnon*, auquel elle réclamait le sacrifice de sa fille *Hygiène*... Accusera-t-il un jour Pluton, ravisseur de Proserpine, d'être le promoteur de la traite des blanches ?...

Et la Pythie ? oserai-je vous dire ?... eh bien !... « la Pythie était une femme assise dans une grotte, sur un trépied, et qui... lâchait des gaz... »

Les jeux olympiques se célébraient dans l'Olympe...

Aulu-Gelle a écrit « les Nuits Antartiques »... !

Trouvé en corrigeant des compositions :

— La locomotive électrique qui tire les trains marchandises a le devant long, le derrière de même.

— L'armée marchait depuis quatre heures. Vers le soir, le gros de la croupe fit halte.

— Il y a deux espèces de chats : le matou et l'angora.

— Je rêvai que j'avais hérité d'une maison en Sicile. J'avais fait de nombreux préparatifs pour y habiter ; à l'avance, j'y avais envoyé des mâles et des mâles... (c'est Jacqueline qui écrit...)

— Pour arracher la voiture du bournier, le cheval faisait des efforts surhumains...

— Il y a eu à Genève, la semaine dernière, une exposition de chiens à laquelle mon papa a pris part...

— Les arbres dépouillés de leurs feuilles ressemblaient à des troncs surmontés de branches...

— Il entendit le pas d'un cheval dans la cour : c'était son frère...

— Il avait un pantalon court et un gilet de la même couleur...

— Il avait construit tout seul son appareil de radio en faisant force connexions avec du fil de fer de cuivre.

— Il a un col plus grand que moi...

Les autres leçons fournissent aussi leur contingent de bévues amusantes :

— Dans un tram, il y a quatre voyageurs devant, douze à l'intérieur, et six derrière. Combien cela fait-il en tout ? — Réponse : 4 devant, 12 intérieur et 6 derrière, cela fait 22 voyageurs...

Mais nos gosses sont parfois bien excusables. Leurs parents ne nous envoient-ils pas des lettres trop souvent conçues en ces termes :

« Monsieur,

Lisette a pris une purge ce matin. Veuillez la prendre en considération. Salutations civilisées.

Et ne lit-on pas dans *Michelet* :

« En Grèce, les rivières coulent à sec pendant l'été... »

et

« Les Gardes du corps n'avaient ni armes à feu, ni idée de s'en servir ? »

Et dans *Madame Bovary* :

« Il reçut pour sa fête une belle tête phrénologique, toute peinte en bleu et marquée de chiffres jusqu'au thorax ?... »

...Sans parler d'un célèbre ordre du jour du Comptoir suisse, paru dans les journaux il y a quelques années :

« 10 heures : arrivée des hôtes d'honneur.

11 heures : visite du gros bétail.

Midi : dîner en commun... »

Mais ne lançons pas la pierre. Tous, nous pouvons commettre l'erreur ridicule qui tue... car nous sommes encore de ceux qui croient que le ridicule peut tuer !

A qui la troisième « poignée » ?

P. CHX.

INFORMATIONS COURS AU HERZBERG

Cette année, l'Association pour le bien des arriérés organisa son cours au Herzberg, sous le patronage de Mlle Alice Descœudres. Ce fut une bonne occasion d'apprendre à connaître l'œuvre si intéressante fondée par Fritz Wartenweiler. Le cours fut fréquenté par des instituteurs et institutrices français, neuchâtelois, bernois, vaudois et genevois.

Nous avons entendu d'abord Mme Gareis qui enseigne à l'école internationale et fit en Allemagne de très intéressantes expériences auprès d'enfants psychopathes très difficiles avec lesquels elle remporta des succès. Son secret pour gagner ces cœurs d'enfants souvent déjà endurcis, fut son grand amour et la confiance qu'elle leur témoigna, unie à des dons pédagogiques exceptionnels. Allez rendre visite à Mme Gareis dans sa petite classe de la Grande Boissière.

Puis nous avons fait des travaux manuels sous la direction experte de M. Perrelet, qui a le don remarquable de toujours trouver moyen de tirer d'affaire les plus maladroits. Et puis M. Perrelet a son sac plein d'idées très ingénieuses et nous a montré à faire des jouets avec des boîtes de carton vides. Pendant que les mains travaillaient, on chanta ; ce fut très gai.

M. Millioud, instituteur à Fontainemelon (Neuchâtel), nous communiqua ensuite ses expériences.

Sa classe est organisée en petite république. Ses citoyens et citoyennes ont leur code, leur conseil, leur journal, le droit de vote. L'enseignement y est divisé en deux parties : les leçons d'acqui-

sition qui rappellent l'enseignement officiel classique, et le travail libre en équipes qui consiste en recherches de documents et en travaux d'application. De cette façon, M. Millioud, tout en ne dérogeant pas aux exigences du programme, parvient à accomplir une foule de choses intéressantes.

Parallèlement à notre cours, avait lieu un cours de culture artistique suivi par des instituteurs et institutrices Suisses alémaniques. Il y eut entre nous d'intéressants échanges d'idées.

Nous avons trouvé également au Herzberg des collégiens genevois qui, outre les leçons d'allemand journalières qu'ils y reçoivent, apprennent à devenir des hommes au meilleur sens du mot, en travaillant avec leurs mains dans une saine et bienfaisante atmosphère. Ils ont comme compagnons des jeunes Suisses d'autres cantons ainsi que quelques réfugiés. Fritz Wartenweiler veut que Welches et Suisses alémaniques apprennent à se connaître, à s'aimer ; son but est de faire de ces jeunes des hommes capables de fonder des foyers solides et d'être de bons citoyens.

On organisa un tour en autocar qui fut très réussi. Nous avons visité le château des Habsbourg, Vindonissa, le tombeau de Pestalozzi à Birr, la maison d'éducation de Neuhof.

Le dernier jour fut un dimanche ; Wartenweiler avait invité les paysans des environs qui arrivèrent fort nombreux. Chacun fit de son mieux pour apporter quelques distractions à ces bonnes gens qui attendaient beaucoup de nous. Les chansons romandes succédèrent aux chansons en Schwytzertütsch et bretonnes. De comiques scènettes furent improvisées.

Et puis, on prit congé de ces collègues avec lesquels on venait de passer de si belles journées dans cette atmosphère du Herzberg toute faite de bonne volonté et d'entr'aide.

Chacun repartit le cœur plein d'un nouvel entrain au travail.

Chers collègues, au revoir, peut-être à l'an prochain en Bretagne.

D. SEIDEL.

TEXTE LITTÉRAIRE

DIMANCHE

Le samedi soir, même si l'on travaille jusqu'à dix heures, jusqu'à onze heures, le dimanche est déjà là qui cligne de l'œil, et on le sent tout près, comme on sent l'odeur d'une pomme. On a les bras qui vous font mal, et les reins, et l'échine, et les pieds. Mais c'est dans le cœur qu'il fait dimanche, et l'on se sent heureux parce qu'on est tout au bord du repos. Et le travail du dimanche, s'il faut rentrer le foin avant l'orage, ou l'avoine, ou l'orge, ce n'est pas le même

que celui des autres jours, c'est qu'on ne pouvait pas faire autrement, c'est qu'on veut bien, parce qu'il faut, et l'on s'arrêtera quand on aura fini.

Mais le soir, quand le soleil s'est couché, et que le jour est usé, déjà le lundi nous tourmente, on a dans la nuque la fatigue de la semaine et l'esprit n'est pas tranquille. Et le dimanche se perd comme l'eau (*de Bied*), quand on l'a suivie jusqu'où la terre la boit toute.

Vieux-Prés. Attinger, édit.

JEAN-PAUL ZIMMERMANN.

LES LIVRES

La joie de savoir écouter la musique ¹. par Jacques Burdet, Yverdon.

La joie... est-il permis d'en parler aujourd'hui, alors que l'ouragan déferle, que nos âmes saignent de tout le sang innocent répandu, et pleurent de toutes les larmes qui coulent, et vont couler combien de temps, Grand Dieu ?

Et bien ! oui, au sein de la tourmente, nous parlerons de joie, s'il s'agit de musique, s'il s'agit d'art ; et nous en parlerons surtout s'il est question de nos enfants. de nos élèves qui doivent trouver dans nos classes, dans nos leçons, le correctif indispensable aux influences énervantes, déprimantes, qu'ils subissent ailleurs !

C'est pourquoi nous nous félicitons de ce que notre collègue Burdet ait pu nous donner sa brochure avant que l'orage éclate.

Ceux qui ont eu le privilège d'assister l'an dernier aux causeries de M. Burdet, à Morges, ou qui ont entendu les leçons qu'il a données dans le cadre de notre « Radio scolaire », seront heureux de trouver dans ce petit volume le précieux complément des notes qu'ils avaient prises un peu trop à la hâte. Pour les autres, ce sera la révélation dont ils tireront plaisir et profit.

L'ouvrage de notre collègue n'est pas une méthodologie de l'enseignement du solfège ; c'est peut-être mieux : une contribution vivante, enthousiaste à nos efforts de pédagogues, pour une meilleure *orientation* de l'éducation artistique à l'école populaire.

Les maîtres sentent, de plus en plus, qu'il ne suffit pas de faire apprendre à nos élèves, de temps en temps, un chant nouveau ; ni de chercher à leur faire lire tant bien que mal des solfèges que parfois on ressasse sans profit ; ce qu'il faut tenter, c'est *d'attacher les jeunes à la musique* — ainsi que s'exprime Maurice Chevais.

Or, les multiples exercices proposés par M. Burdet sont de nature à accomplir ce prodige ; et, s'il en est dans l'ensemble qui réclament du maître des capacités déjà assez considérables, il y en a

¹ Publié sous les auspices de la Société pédagogique vaudoise et du Département de l'Instruction publique.

assez de simples pour que chacun ose se lancer. C'est pourquoi je ne puis que m'associer à l'auteur quand il nous convie, dans sa conclusion, à *essayer* une fois au moins.

F. M.

Trois Doctrines, par Samuel Berthoud. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Sous ce titre quelque peu énigmatique, l'auteur qui est professeur d'histoire de la philosophie à la Faculté indépendante de Neuchâtel, nous donne trois études consacrées à deux philosophes de Lausanne et de Genève, Secrétan et Gourd et à un philosophe français contemporain, M. Brunschvicg. Ces pages qui se présentent sans appareil critique compliqué et sans étalage d'érudition pédante, ont pour but d'exposer avec autant de clarté qu'il est possible en un pareil sujet les doctrines de ces trois auteurs, de faire ressortir l'essentiel de leur œuvre, de mettre en lumière le génie qui leur est propre et de déterminer leur apport à la pensée contemporaine.

Tous ceux qui s'intéressent au mouvement des idées et qui désirent s'orienter dans le champ si vaste de la recherche philosophique, tous ceux qui se préoccupent des problèmes posés à l'intelligence par l'univers et par la raison humaine elle-même dans son développement, liront avec un intérêt croissant ces études qui ont été écrites avec un grand souci d'exactitude et de vérité et qui sont un hommage rendu à trois des plus éminents penseurs de notre époque.

Si la philosophie nous laisse en présence de bien des énigmes, elle apporte cependant à notre esprit une satisfaction considérable. Elle nous met en contact avec des âmes élevées dont les efforts pour saisir la vérité sont une des gloires de la civilisation et elle nous fait voir jusqu'où est allée leur recherche.

Trois Doctrines nous met en outre constamment en présence des problèmes religieux qui offrent tant de points de contact avec les problèmes philosophiques et nous montre combien la révélation chrétienne éclaire d'une manière décisive notre marche difficile dans le monde.

COLLÈGUES : favorisez les maisons qui, par des annonces, soutiennent votre journal!

Autour de nous

Notes d'histoire naturelle

par Pierre Boven.

Un vol. in-8° broché, illustré de 63 dessins de l'auteur . . . Fr. 5.—

Que d'oiseaux on apprend à connaître en lisant ces pages et que de choses curieuses on découvre ! On suit l'auteur, captivé par ses observations précises et ses réflexions judicieuses. C'est un livre pour tout le monde, une lecture bienfaisante qui repose sans décevoir.

Le domaine des Obrets

par Jacques-Edouard Chable.

Un vol. in-16, broché Fr. 3.—

Cette fresque paysanne dépeint l'attachement d'agriculteurs du pays romand à une terre sur le point d'échapper à la famille qui la possède depuis des générations. Ce roman de fidélité au sol natal évoque avec une poignante simplicité les difficultés des paysans.

Roulez tambours...!

Carnet d'un mobilisé de 1914-1915

par Théodore Rouffy.

Un vol. in-16 broché Fr. 4.50

Tous les hommes qui, de 1914 à 1918, ont couvert la frontière retrouveront dans ces pages leurs souvenirs, notés au jour le jour, au milieu d'eux, par un des leurs. Dans le soldat on retrouve l'homme, c'est pourquoi ce livre est si vrai.

L'homme dans le rang

par Robert de Traz.

Un vol. in-16 broché Fr. 3.50

Cet ouvrage demeure un témoignage authentique de l'esprit suisse, une illustration des qualités des troupes, véritable bréviaire du soldat et de l'officier suisses, lecture bienfaisante par sa mâle franchise, émouvante par sa sincérité.

Vie et aventures du Colonel Sutter

roi de la Nouvelle-Helvétie

par J.-P. Zollinger.

Texte français de H. Matthey.

Un vol. in-8° broché. Fr. 5.—

C'est la biographie véridique d'un Suisse, grand colonisateur en Californie, souverain d'un domaine princier qui meurt pauvre après des aventures épiques dans le Far-West, au temps de la ruée vers l'or ; elle intéressera les compatriotes du colonel Sutter.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Société de
BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE

2, Rue de la Confédération

Agences :

**Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge**

NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, Place Saint-François

Agences :

**Place de la Riponne
Aigle, Morges**

CHAUX-DE-FONDS

10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

Occasion pour jeunes gens

de langue française d'apprendre l'allemand, soit comme élèves de la 4^e classe de l'École normale, soit de la 9^e classe de l'École Modèle ; pension à l'internat de l'École normale évangélique de Muristalden, à Berne. S'adresser au directeur : M. Dr BURRI.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur
et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la S.A.

PUBLICITAS

Rue Pichard, 13

Lausanne

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux Il. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Arithmétique I et II

par J.-H. Addor, M. Post, Ch. Schneider et F. Vaney.

2 vol. in-8° brochés, illustrés de quelques figures ; chaque vol. Fr. 3.—

Cet ouvrage est adapté aux besoins des écoles secondaires romandes. La partie théorique est condensée : canevas pour le maître, résumé pour l'élève ; des notes historiques donnent vie aux principes ; la partie pratique groupe environ 2300 questions très variées.

Histoire moderne et contemporaine

par Marius Perrin.

Un vol. in-16 cartonné, avec 28 illustrations dont 4 en hors-texte, 2 cartes en couleurs et 9 en noir Fr. 5.—

Ce manuel vise avant tout à donner une vue claire et ordonnée des événements depuis la découverte de l'Amérique jusqu'au traité de Versailles. La nomenclature y est réduite sans nuire à l'intelligence des événements. A côté des faits politiques, l'auteur accorde une place aussi large que possible aux phénomènes économiques et sociaux et souligne la liaison qui existe entre eux.

Histoire de la Suisse

par Georges Michaud.

Un vol. in-16 cartonné, avec 23 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir Fr. 3.—

L'auteur se borne à l'histoire de la Confédération qui commence au XIII^e siècle ; il dégage aspirations et besoins communs, idées et mouvements politiques semblables, grâce auxquels des éléments divers ont constitué une Confédération d'Etats : le développement de l'idée fédérale apparaît ainsi clairement.

Géographie économique

par René Meylan.

Un vol. in-8° broché. Fr. 5.—

L'activité humaine est présentée dans le cadre des Etats et le texte proportionné à l'importance de l'activité de chaque pays. Malgré l'instabilité actuelle, il est utile d'avoir un tableau succinct de la vie économique du monde.

Nos cultures

Céréales — Plantes sarclées — Cultures fourragères

par Armand Chaponnier, Jean Rapin, Jean-Louis Barrelet.

Un vol. in-8° cartonné, illustré de 25 figures. Fr. 4.—

Cet ouvrage, consacré aux principales cultures agricoles de la Suisse romande, répond à la fois aux besoins des cultivateurs et à ceux de l'enseignement agricole ; il constitue le guide et l'aide-mémoire du praticien d'aujourd'hui.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle